

Responsable de division action foncière

https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=4400

Date limite	20-05-2024
Date de mise à jour	11-04-2024
Localisation	Istres
Référence	26198
Service	DIRECTION INGENIERIE FONCIERE ET PATRIMONIALE
Contrat	Fonctionnaire et Contractuel
Disponibilité	Immédiate
Formation	-
Fonction	702 Chargé d'études
Type de poste	Recrutement
Date de fin	20-05-2024
Filière	Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	ATTACHES TERRITORIAUX



Contexte et définition du poste

Au sein de la Direction Ingénierie Foncière et Patrimoniale, la Métropole Aix-Marseille-Provence recrute un.e responsable de Division action foncière.

Vous avez pour missions de recenser et proposer une priorisation pour le traitement des besoins fonciers opérationnels. Vous organisez, pilotez et représentez l'activité de la Division par le management et l'animation des agents qui la composent. Vous êtes en charge d'harmoniser les outils fonciers utilisés par les territoires, les procédures y afférentes et les délais d'instructions. Vous apportez un soutien en termes d'expertise immobilière sur le pilotage des dossiers d'acquisition et cession complexes (DUP, DPU, MED, servitudes).

Vous assurez les principales activités suivantes :

- Organiser et piloter l'activité de la division
- Recenser les nouveaux besoins et projets des Directions opérationnelles
- Assurer le développement des compétences des agents de la Division
- Mettre en place des échanges permettant la circulation des informations dans l'équipe

Profil recherché

Vous disposez des connaissances en matière d'orientation de projets de la collectivité dans le domaine de l'urbanisme et du foncier.

Vous êtes reconnus pour votre aide à la décision et votre aisance relationnelle.

Vous êtes capable d'analyser rapidement une situation ou des événements imprévus et proposer les solutions adéquates.

Vous êtes en mesure de piloter une équipe.

Informations complémentaires

Poste situé 1 Allée de la Passe Pierre, 13800 ISTRES

Rejoignez notre collectivité !

Plus d'informations sur [le recrutement à la Métropole Aix-Marseille-Provence](#)

Des conditions de travail attractives

- Titres restaurant d'une valeur faciale de 9,85€ (après un mois de carence)
- Télétravail possible selon les missions
- Participation à la mutuelle et/ou la prévoyance labellisées / aux frais de transports / au Pass métropolitain
- Accès aux prestations délivrées par M+ : la Régie Métropolitaine d'action sociale
- Rémunération composée du traitement de base indiciaire lié au grade + prime(s) liée(s) à la fonction et à l'expérience acquise + prime de fin d'année

Collectivité conventionnée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez adresser un mail à recrutements.dgd-adhict@ampmetropole.fr en laissant les coordonnées téléphoniques sur lesquelles vous souhaitez être contacté(e).

Une prise de contact ou l'envoi de vos CV et lettre de motivation par mail ne vaut pas candidature.